

Assemblée générale annuelle du 12 juin 2015 de « l'Association pour le français à Clarens » PROCES VERBAL

L'Assemblée générale annuelle 2015 commence à 19h20 à l'ancienne Virgule, à Clarens.

Monsieur **Samuel Berhanu**, président, préside la séance.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Ouverture de l'AG
2. Désignation des scrutateurs
3. Adoption du PV de l'AG annuelle du 28 mars 2014 (*disponible sur le site*)
4. Rapports annuels d'activité et de gestion par le comité, présentation du bilan et des comptes annuels après préavis des vérificateurs de comptes : approbation et décharge
5. Budget de l'année scolaire 2015-2016 : présentation et approbation
6. Élections complémentaires au comité
7. Fixation des cotisations annuelles
8. Propositions individuelles et divers
9. Clôture de la partie officielle

1. Ouverture de l'AG : Accueil et ordre du jour

Monsieur Samuel Berhanu, président, salue l'assemblée et regrette l'absence de nombreux membres qui se sont excusés (notamment pour des raisons professionnelles, familiales ou de santé).

Il salue la présence de **Madame Jacqueline Pellet, Conseillère municipale**, direction des affaires sociales, familles et jeunesse, qui représente la Municipalité de Montreux et qui dira quelques mots en fin de séance.

Il explique le déroulement de la soirée, en deux parties : la partie officielle suivie d'un apéritif.

Monsieur Berhanu remercie la Commune de Montreux pour la mise à disposition de la Virgule et Monsieur Julien Jaunin et ses stagiaires pour leur soutien logistique et la préparation de la salle, ainsi que l'AIC pour les chaises supplémentaires et toutes les personnes qui ont apporté leurs spécialités. Il remercie également Monsieur Laurent Fasnacht pour la prise de notes en vue de rédiger le PV de cette AG.

Il s'assure que les personnes présentes peuvent tous voir l'écran sur lequel seront projetés l'OJ, la liste des candidats à l'élection complémentaire au comité, le compte de résultat 2014-2015, ainsi que le budget 2015-2016.

2. Désignation des scrutateurs :

Monsieur Berhanu donne la composition de l'assemblée : 21 personnes, dont 19 sont membres et ont un droit de vote. La majorité simple est donc de 10 votes.

Il désigne deux scrutatrices : **Madame Regine Becker** et **Madame Irène Stokman**.

Elles sont acceptées par l'assemblée.

L'assemblée accepte, à l'unanimité, de ne pas procéder à un décompte précis des voix en cas de majorité nette.

3. Adoption du PV de l'AG annuelle du 28 mars 2014

Le PV de l'AG précédente étant à disposition des membres de l'association sur le site internet depuis le mois d'avril 2014, il est proposé de renoncer à sa lecture.

Personne n'en demande la lecture, aucune question n'est posée et le PV est adopté à majorité claire.

4. Rapports annuels

Les rapports annuels suivants sont présentés successivement, suivi, chaque fois, de la possibilité de poser des questions à l'auteur du rapport.

- **Rapport d'activité et de gestion par Madame Ann Fasnacht, au nom du comité**

Madame Fasnacht, responsable de formation et coordinatrice, rappelle que l'Association a été créée en juin 2013, il y a 2 ans. Plus de 200 membres de 53 pays, dont la grande majorité habite Clarens, ont rejoint l'association.

Pour l'année 2014-2015, le projet « Apprendre – partager – participer ... en français » de l'association a été primé par le projet national Contact-Citoyenneté (partenariat entre le Pour-cent culturel Migros et la CFM – Commission fédérale pour les questions de migration). Un fond d'encouragement de 6'000.-, ainsi qu'un soutien pour la réalisation des activités, une journée de rencontre des lauréats à Bienne et 3 cours de formation continue ont été offerts. Cette reconnaissance a apportée également une plus grande visibilité avec notamment un article et une photo « à la une » du journal « Le Régional ».

Madame Fasnacht remercie la Commune de Montreux pour son soutien constant et généreux, les écoles de Clarens et la Paroisse de l'EERV pour la mise à disposition des salles et toutes les personnes qui ont aidés et soutenus l'association pendant cette année qui a été très active.

L'association a organisé 4 cours hebdomadaires suivis par une quarantaine de participants : 3 cours de français : un cours débutant, un intermédiaire, un consacré à l'écrit pour des personnes parlant couramment le français et, dès novembre, un groupe de candidats à la naturalisation.

De fréquentes demandes d'information et d'inscription, concernant les cours et l'association, sont parvenues par téléphone et par courriel.

Les « activités autour du français » ont été présentées à l'aide de diapositives :

- 3 stands d'information et de rencontre avec la population (le 6 septembre 2014 à Clarens-Centre lors de la fête de la Pharmacie de Clarens et à la fête paroissiale de

l'Église réformée et, en décembre 2014, dans l'entrée de la Migros). Un important matériel de présentation (réutilisable en partie) a pu être créé.

- 3 « mini-conférences » : Madame Jacqueline Pellet sur la Municipalité, Messieurs Dubosson et Vago de l'Office de tourisme MVT, Monsieur Julien Jaunin au sujet de Jaman 8 avec visite, avec, chaque fois, un buffet international apporté par les membres.
- 3 « dimanches-découverte » : Brésil et capoeira, Sri Lanka avec un groupe de danse classique tamoule, chanteurs et musiciens et Kosovo avec des danses et costumes traditionnels par le groupe Éthno-couleurs. Chaque après-midi s'est terminé pour un magnifique buffet de spécialités typiques, confectionnées par des membres originaires de ces pays. Les membres des groupes et associations invités proviennent de Clarens, Montreux et de la région.
- 8 ateliers « Cuisine de mon pays » dans la cuisine de l'école ménagère du Collège Vinet : Argentine, Vietnam, Portugal, « Spécial Noël », Mexique, Sicile, Colombie et Italie.
- 18 entraînements du groupe de danse et costumes « Éthno-couleurs » avec spectacles aux 2 fêtes multiculturelles annuelles de l'association et participation au Festival Montreux Jazz (Young Planet) avec l'aide de l'Animation Jeunesse et à la fête de Clarens-Centre du 6 septembre.
- 2 fêtes multiculturelles d'été et d'hiver avec Éthno-couleurs (et le St. Nicolas!)
- 4 visites et excursions : Séance du Conseil communal, Musée historique de Montreux, Théâtre « Molière en galère » par le groupe de théâtre amateur du Gymnase de Burier (17 personnes) et excursion chemin de fer à vapeur Blonay-Chamby avec goûter sur la terrasse des Becker (24 personnes). Participation individuelle de membres à la journée des bibliothèques à Montreux, au film « Tapis Rouge » de la semaine contre le Racisme, l'AG de l'Association des Intérêts de Clarens (dont l'association est membre), etc.
- Travail d'accueil, de coordination, d'organisation, de préparation de projets, maintien du site internet, relations avec d'autres associations et acteurs locaux et participation à la préparation de la Maison de quartier Jaman 8.
- Rencontres mensuelles du Comité

Deux projets ont été déposés, le 31 mars 2015, en vue de subventions du Bureau cantonal pour l'intégration et contre le racisme (BCI) et de la Commune pour l'année 2015-2016 (« Activités autour du français » et « Ateliers de préparation de la naturalisation avec bibliothèque »).

Cette année a été l'occasion de très nombreuses rencontres, découvertes, création de liens et d'amitiés et plusieurs nouvelles idées ont été proposées pour la rentrée.

Madame Ann Fasnacht termine en remerciant toutes les personnes qui ont rendu possible, par leur enthousiasme et leur engagement, les activités de l'année et la vie de l'association.

- **Présentation du compte de résultat par Monsieur Samuel Berhanu, au nom du comité, se basant sur le tableau projeté.**

- **Présentation du rapport des vérificatrices des comptes par Mme Christiane Heiniger**

Le rapport est en annexe. Madame Christiane Heiniger apporte les salutations de la Paroisse réformée et de sa pasteure Madame Nellike de Boer et remercie les personnes présentes de leur engagement.

Elle propose à l'assemblée d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés, d'en donner décharge au caissier et de prendre acte du présent rapport.

Aucun complément d'information n'est demandé sur les différents rapports présentés.

Monsieur Samuel Berhanu demande à l'assemblée de bien vouloir approuver l'ensemble des rapports, ce qui est fait à l'unanimité.

5. Présentation et approbation du budget

Monsieur Berhanu présente le budget pour l'exercice 2015-2016 à l'aide de 3 tableaux visibles sur l'écran. Il n'y a pas de questions.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

6. Élections complémentaires au Comité

Selon les statuts, le comité est élu pour une période de deux ans.

Au terme de leur mandat, les personnes suivantes ne désirent plus être réélues et sont remerciées de leur grand engagement :

Madame Senait Beraki

Madame Susanne Freitas

Plusieurs membres du comité n'ont plus la disponibilité pour continuer ce mandat et ont fait part de leur souhait de quitter leur fonction après une année. Les personnes suivantes ont désiré quitter le comité :

Monsieur André Borges

Monsieur Luis Castillo

Madame Futsum Gebremariam

Madame Katia Roduit Santos

Madame Barbara Silva

Monsieur Shahzad Qaiser Chaudhry

Monsieur Haadi Mohamed Nur

Monsieur Berhanu les remercie, toutes et tous, pour leur travail au sein du comité.

Monsieur Samuel Berhanu et Madame Ann Fasnacht restent au comité.

Le comité a reçu, dans les délais fixés, plusieurs candidatures pour compléter l'équipe, et après entretien avec ces personnes, recommande leur élection.

Les personnes suivantes se sont portées candidats à cette élection complémentaire et désirent prendre la responsabilité de membre du comité :

Monsieur Burk Becker
Madame Liliane Favre
Madame Irina Gote
Madame Cynthia Gunn
Madame Stefania La Spada
Madame Antigona Mustafa
Monsieur Juan Carlos Navarrete Berzunza
Madame Sanije Tahiri Piquerez
Madame Liliana Trindade

Le comité est élu, en bloc, à l'unanimité, moins une abstention.

Le comité est donc constitué des membres suivants :

Monsieur Samuel Berhanu, président

Monsieur Juan Carlos Navarrete Berzunza, caissier

Madame Ann Fasnacht, responsable de formation et de coordination

Monsieur Burk Becker

Madame Liliane Favre

Madame Irina Gote

Madame Cynthia Gunn

Madame Stefania La Spada

Madame Antigona Mustafa

Madame Sanije Tahiri Piquerez

Madame Liliana Trindade

Les **vérificatrices de comptes**, Madame Milena Gyurova et Madame Christiane Heiniger ont accompli leur travail pendant 2 ans. Le président les en remercie.

Madame Christiane Heiniger a accepté de poursuivre son mandat et sera secondée par **Madame Sibylle Schmid**, *élues toutes deux à l'unanimité.*

7. Fixation du montant des cotisations

Le comité propose de garder les montants des cotisations **inchangé (200.- par année scolaire pour les membres actifs qui prennent un cours et 10.- par année civile pour les autres membres** qui ne prennent pas de cours) Concrètement, 10.- du 1er janvier au 31 décembre , sauf pour les nouveaux membres : dès septembre, ils sont membres jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Pour l'année 2015, tous les membres payent 10.- (somme symbolique à la portée de tous), puis 10.- pour l'année 2016. Les personnes qui suivent un cours payent une cotisation de 200.- par année scolaire.

Les montants de ces cotisations sont acceptés par vote, à l'unanimité.

8. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'a été reçue à l'avance et la parole n'est plus demandée.

9. Conclusion

Madame Jacqueline Pellet, Conseillère municipale, prend la parole pour remercier l'association de sa présence, de son ouverture et de son travail. Son ancrage local à Clarens et dans la Commune est reconnu et apprécié. L'association constitue un relais pour la Municipalité, ce qui est salué et soutenu, raison de la présence d'un membre de la Municipalité à cette Assemblée. Les activités de l'association vont pouvoir continuer et le travail et l'engagement des membres mérite reconnaissance.

Monsieur Berhanu, président, remercie Madame Pellet au nom de l'association.

Il remercie l'assemblée de son attention et sa participation et déclare la partie officielle terminée, à 19h56.

Clarens, le 15 juin 2015

Le président :

Samuel Berhanu

La rédactrice :

Ann Fasnacht